

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

I. OBJET

Les présentes conditions générales de participation (« CGP ») régissent les relations entre :

1. L'organisateur de la conférence accessible sur le site conférencenatia.com (« l'Organisateur »)

Et

2. Toute personne physique ou morale s'inscrivant à une ou plusieurs conférences, panels, ateliers ou événements associés (« le Participant »)

II. INSCRIPTION ET CONFIRMATION

Modalités d'inscription

L'inscription se fait via le formulaire en ligne disponible sur le site de l'Organisateur, ou par tout autre mode prévu par l'Organisateur.

L'inscription est définitive :

- après réception intégrale des informations requises ;
- et après encaissement effectif du paiement correspondant (acompte et/ou solde) par l'Organisateur.

Confirmation

Après validation de l'inscription et traitement du paiement, l'Organisateur adresse au Participant une confirmation d'inscription par courrier électronique. L'inscription est alors considérée comme fermement établie et contractuelle entre les Parties.

III. TARIFS ET PAIEMENT

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de l'inscription tels qu'indiqués sur le site internet ou sur le formulaire d'inscription. Ils s'entendent toutes taxes comprises.

Le paiement peut être exigé en plusieurs étapes :

- acompte : montant défini selon les procédures d'inscription ;
- solde : montant restant à payer selon le calendrier fixé par l'Organisateur.

À défaut de paiement dans les délais spécifiés, l'Organisateur se réserve le droit d'annuler l'inscription, avec ou sans préavis.

IV. POLITIQUE D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT

Acompte non remboursable

Le premier acompte versé par un Participant n'est pas remboursable, quelle que soit la date d'annulation, sauf disposition contraire expressément prévue ici. Cela couvre notamment les frais administratifs et logistiques engagés par l'Organisateur pour la préparation de l'événement.

Annulation par le Participant

En cas d'annulation par le Participant avant la date limite spécifiée sur le site ou la fiche de l'événement, le solde éventuellement déjà payé pourra être remboursé selon le barème défini par l'Organisateur (pourcentage selon avance de la demande).

Passé cette date limite, aucun remboursement du solde ou de l'acompte ne sera effectué.

La substitution du Participant (transfert d'inscription à un autre participant) peut être autorisée à condition que l'Organisateur en soit préalablement informé et qu'il accepte la substitution.

Cas de force majeure et annulation par l'Organisateur

En cas d'annulation de l'événement pour des raisons indépendantes de la volonté du Participant (cas de force majeure, au sens de la loi et jurisprudence française), l'Organisateur pourra :

- soit proposer un report aux mêmes conditions,
- soit rembourser intégralement les montants versés, à l'exclusion de toute autre indemnité ou dommages-intérêts.

V. ACCÈS À L'ÉVÉNEMENT

L'accès aux conférences est conditionné à l'inscription valide du Participant.

L'Organisateur se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne :

- n'ayant pas respecté les présentes CGP ;
- dont le comportement est jugé inapproprié, perturbateur ou dangereux ; aucun remboursement ne sera alors accordé à la personne exclue.

VI. OBLIGATIONS DES PARTICIPANTS

Respect des règlements

Le Participant s'engage à :

- respecter les horaires, procédures et règles de sécurité de l'événement ;
- se conformer aux règles de bienséance et aux consignes de l'Organisateur ;
- rentrer dans son pays d'origine dans les délais impartis par le visa délivré par le pays d'accueil.

Droit à l'image

Le Participant autorise, sauf mention contraire signalée lors de l'inscription, l'enregistrement, la captation et l'utilisation de son image et de ses interventions à des fins de communication, promotion ou documentation par l'Organisateur.

VII. DONNÉES PERSONNELLES

Le Participant est informé que les données personnelles collectées lors de l'inscription sont nécessaires à la gestion de sa participation. Ces données sont traitées conformément à la politique de confidentialité de l'Organisateur et à la réglementation applicable en matière de protection des données.

VIII. RESPONSABILITÉ

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable :

- de la non-délivrance du visa au Participant par le pays hôte de la Conférence ;
- des dommages indirects subis le Participant ou des pertes financières engagées en relation avec sa participation, sauf faute lourde de l'Organisateur.

IX. DROIT ET JURIDICTION APPLICABLES

Les présentes CGP sont soumises au droit applicable du pays de l'Organisateur.

Tout litige relatif à la nature, l'interprétation, l'exécution ou la validité des présentes sera soumis aux tribunaux compétents du siège de l'Organisateur, sauf disposition impérative contraire.

X. ACCEPTATION DES CONDITIONS

La signature, la validation en ligne ou le paiement par le Participant constitue une acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de participation.